

le Sauverois



MUNICIPAL

Édition automne 2023

Ville de
Saint-Sauveur



2 Coordonnées et conseil municipal | 3 Mot du maire | 4 Nouvelles du maire | 5 Les bons coups | 6 Rappels

7 Sécurité publique et incendie | 8 Travaux publics | 9 Urbanisme | 10 Environnement et développement durable

vss.ca

Coordonnées des services

Un numéro de téléphone unique pour joindre les services de la Ville :
450 227-0000

Hôtel de ville

(adresse postale de tous les services)
1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6

Service de sécurité publique et incendie

2125, chemin Jean-Adam
incendie@vss.ca

Service des affaires juridiques et contractuelles

1, place de la Mairie
juridique@vss.ca

Service du greffe

1, place de la Mairie
greffe@vss.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
communautaire@vss.ca

Service des travaux publics

2125, chemin Jean-Adam
travauxpublics@vss.ca

Service du génie

1, place de la Mairie
genie@vss.ca

Service de l'urbanisme

1, place de la Mairie
urbanisme@vss.ca

Service de l'environnement et du développement durable

1, place de la Mairie
environnement@vss.ca

Service des finances

1, place de la Mairie
administration@vss.ca

Les membres du conseil municipal

Votre conseil municipal est composé du maire et de six conseillers municipaux. Le territoire de la Ville de Saint-Sauveur n'étant pas divisé en districts électoraux, tous les membres du conseil municipal peuvent donc vous représenter.



Jacques GARIÉPY

Maire



Caroline VINET

Siège N° 1



Marie-José COSSETTE

Siège N° 2



Geneviève DUBUC

Siège N° 3



Carole VIAU

Siège N° 4



Rosa BORREGGINE

Siège N° 5



Luc MARTEL

Siège N° 6



Attractivité et bien-être

L'un des objectifs que nous nous étions fixés, lors de mon premier mandat, était d'attirer davantage de jeunes familles à Saint-Sauveur. Pour y arriver, la Ville a dû revoir son offre de service au fil des ans. Grâce à l'acquisition de plus de 10 millions de pieds carrés d'espaces verts, notre réseau est appelé à se développer, ce qui bonifiera avantageusement notre offre d'activités en plein air. Côté installations récréatives, les amateurs de sports peuvent s'en donner à cœur joie en toute saison, en visitant, notamment, le Centre sportif Pays-d'en-Haut, les terrains de tennis et de soccer, ainsi que notre parc de planche à roulettes (communément appelé *skatepark*), dont il est prévu d'effectuer des travaux de réfection. Au niveau événementiel et culturel, la Ville et la chambre de commerce locale offrent une programmation annuelle qui ne cesse de se diversifier et de surprendre.

Outre cela, des lieux tels que le Musée du ski des Laurentides, le futur Centre des arts et les différentes galeries d'art constituent des atouts indéniables pour Saint-Sauveur. Les infrastructures scolaires représentent également un avantage majeur quant à notre offre et nous y avons répondu avec la construction de la nouvelle école primaire sur l'avenue du Mont-Molson, dont les travaux ont débuté en juin dernier. Pouvant accueillir jusqu'à 632 élèves, dès septembre 2025, cette école sera érigée au coût de 51,8 M\$, un investissement provenant du ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2019-2029.

Lorsqu'on regarde l'ensemble de ces projets et réalisations, force est de constater que leurs retombées commencent à porter fruit. En effet, nous observons une augmentation de 25 % des naissances, de 2010 à 2022, sans compter la hausse constante du nombre d'habitants. Il s'agit là d'un indicateur fort éloquent, qui témoigne que de plus en plus de personnes et de familles choisissent Saint-Sauveur comme milieu de vie. Que cela soit pour son environnement paisible et sécuritaire, la proximité des montagnes de ski ou ses nombreux attraits, un fait demeure : notre ville s'avère être une destination de choix et hautement attrayante. Ce constat est très positif et me permet de confirmer avec fierté que nous avons atteint notre objectif.

Phénomènes météorologiques et changements climatiques

Sur une autre note, je ne peux passer sous silence les phénomènes météorologiques qui sévissent ces derniers temps. Que ce soit les vents violents du mois de mai 2022, les épisodes de pluies diluviennes ou les chaleurs extrêmes qui donnent lieu aux actuels feux de forêt dans le nord du Québec, nous avons peu de répit. La planète a besoin d'un bon coup de main et notre contribution environnementale, aussi infime soit-elle, permet d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyennes et concitoyens et, espérons-le, celle du reste de la population laurentienne par son effet d'entraînement. Souhaitons-nous que ces épisodes en demeurent des extraordinaires et ne deviennent pas récurrents.

Un merci tout spécial

Je profite de cette occasion pour souligner le travail, le dévouement et le professionnalisme de l'ensemble des employés municipaux. Ceux-ci n'hésitent pas à mettre l'épaule à la roue pour offrir des services de qualité, qui soient à la hauteur des attentes des citoyens, des commerçants et des touristes. Plus particulièrement, je souhaite faire une mention toute spéciale à M. Gérald Plante, directeur sortant du Service de sécurité publique et incendie de Saint-Sauveur/Piedmont. Je ne peux passer sous silence son apport exceptionnel des 36 dernières années, ayant contribué significativement à l'expansion du service et à sa réputation d'excellence parmi ses pairs. Il s'est aussi démarqué pour son grand leadership et son ardeur au travail. Pour toutes ces raisons et plus encore, je te dis : merci Gérald!

En terminant, sachez qu'au cours des prochains mois, nous débiterons le processus budgétaire pour l'année 2024, qui nous permettra d'identifier les travaux et projets à inclure dans notre planification, tout en priorisant le maintien d'un bas taux de taxation pour l'ensemble des citoyens.

Tous les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne fin d'été et un bel automne!

Jacques Gariépy

Salon de l'action bénévole 2023

Cette année, je suis fier d'être le président d'honneur de la 2^e édition du Salon de l'action bénévole des Pays-d'en-Haut, qui se déroulera le mercredi 18 octobre prochain, de 13 h à 20 h, à la Place des citoyens de Sainte-Adèle.

Organisé par l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut, l'événement présentera une programmation haute en couleur, dont une conférence animée par Alain Dumas, comédien, humoriste et animateur bien connu. De plus, les visiteurs pourront découvrir une panoplie d'organismes de la région et, qui sait, peut-être choisir de s'impliquer auprès de l'un d'eux.

L'accès au Salon sera gratuit, alors venez nous visiter et au plaisir de vous y rencontrer!



Sauvez des vies grâce aux DEA disponibles dans les bâtiments municipaux



La Ville met à la disposition de ses employés et du grand public, des défibrillateurs externes automatisés, mieux connus sous l'appellation DEA. Ceux-ci sont installés dans les différents bâtiments municipaux et inscrits au registre provincial DEA.

Pour connaître la localisation exacte des DEA de Saint-Sauveur, incluant les adresses et les heures d'ouverture des bâtiments concernés, rien de plus simple; il suffit de télécharger gratuitement l'application mobile « DEA - Québec ». Il est à noter que seuls les défibrillateurs se trouvant dans des lieux accessibles au public peuvent faire partie du registre provincial.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site Internet de la Fondation Jacques-de Champlain, au jacquesdechamplain.com.

Les bons coups de nos commissions

La Ville compte huit commissions. Chacune d'elles est présidée par un membre du conseil municipal et est composée du maire, du directeur général, de la directrice ou du directeur du service et d'un autre membre du conseil municipal. La mission première de ces commissions est de fixer des orientations, de déterminer des priorités d'action ainsi que d'améliorer le processus décisionnel. Les rencontres ont lieu sur une base régulière et permettent l'émergence d'initiatives et de projets tous aussi innovants que bénéfiques pour l'ensemble des citoyens.

FINANCES

On se souvient tous de l'épisode de vents violents qui a affecté Saint-Sauveur, en mai 2022, et qui avait provoqué de grands ravages. Le ramassage des troncs et des branches d'arbres aura duré plus de quatre mois et occasionné des dépenses importantes pour la Ville.

La commission des finances s'était alors engagée à soumettre une demande au *Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents - Vents violents survenus le 21 mai 2022 dans des municipalités du Québec* du ministère de la Sécurité publique.

Le 5 juillet dernier, la commission a reçu une excellente nouvelle : à la suite de l'analyse de sa réclamation, la Ville recevra un remboursement de 702 916,42 \$, soit près de 70 % des frais encourus.

Comme quoi le temps investi dans la préparation de la demande a porté ses fruits.





Profitez du service gratuit de médiation citoyenne

Un voisinage qui change entraîne parfois des situations dérangeantes, comme un chien qui aboie sans arrêt, par exemple. Une simple discussion suffit parfois à corriger le tir, mais lorsque le message ne passe pas, sachez que la Ville vous offre gratuitement une solution de rechange : le service de médiation citoyenne de Mesures Alternatives des Vallées du Nord (MAVN).

Pour en savoir davantage, communiquez directement avec MAVN, au 450 436-6749, poste 104, ou visitez son site Internet, au mavn.ca/services/vivre-ensemble/.

Compte de taxes municipales

La date d'échéance du dernier versement de l'année est le **11 septembre**.

Les propriétaires sont invités à prendre part au virage numérique de la Ville en s'inscrivant, dès maintenant, à la plateforme de services aux citoyens, au **saint-sauveur.appvoila.com**. Cette plateforme permet de consulter son compte de taxes municipales en ligne, d'en connaître le solde et d'obtenir les dates d'échéance des versements. C'est rapide et gratuit. Pour les détails, visitez la page *Taxation, évaluation et perception*, de la section *Ville* du site Internet municipal.

Collectes et matières résiduelles

Déchetage de branches à domicile : **9 octobre**

Résidus verts : **1^{er} novembre**

L'inscription à ces deux collectes sera obligatoire. Pour en connaître les modalités, visitez la section *Services aux citoyens* du site Internet de la Ville.

Déchets : aux quatre semaines dès le **30 octobre**. Pour éviter le débordement des bacs noirs, nous sollicitons la collaboration des citoyens afin de respecter le tri des matières!

Nouveau!

Dès le 4 septembre 2023, un nouveau fournisseur desservira le territoire de Saint-Sauveur pour la collecte des bacs roulants. Les journées et les fréquences demeureront inchangées. Cependant, toute entente, qui aurait pu avoir été prise avec les conducteurs de camion, ne sera pas reconduite avec le nouveau fournisseur. Pour de plus amples renseignements sur la gestion des matières résiduelles, visitez le site lespaysdenhautrecyclent.com de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Le chauffage au bois

L'utilisation des appareils de chauffage au bois, comme chauffage d'appoint, est très prisée. Pour en faire un usage sécuritaire, le Service de sécurité publique et incendie rappelle que certaines règles de sécurité doivent être observées. En voici un aperçu.

Installation et inspection

Parce que les conséquences peuvent être fatales, il est fortement recommandé de faire appel à un professionnel certifié pour effectuer l'installation ou l'inspection de tout appareil de chauffage au bois.

Dans le cas d'une installation, le professionnel doit vous remettre un certificat attestant la conformité de celle-ci.

Si vous faites l'acquisition d'un foyer ou d'un poêle à bois dont vous ne connaissez pas l'historique, ou si vous emménagez dans une propriété qui possède déjà ce type d'appareil de chauffage, il est de mise de le faire inspecter par un professionnel membre de l'Association des professionnels du chauffage. Pour consulter la liste, visitez le site poelesfoyers.ca.

Ramonage

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et la créosote.

- Faites inspecter et ramoner votre cheminée par un professionnel certifié au moins une fois par an.
- Procédez à un ramonage après avoir brûlé cinq cordes de bois.
- Lorsque vous faites un feu, assurez-vous de faire entrer assez d'air dans le foyer pour que les flammes soient vives, et ce, afin de favoriser une combustion complète qui réduit la fumée et la formation de créosote.
- Les bûches de ramonage, en vente dans la plupart des quincailleries, ne remplacent pas le ramonage annuel.

Type de bois de chauffage et entreposage

Saviez-vous que le bois vert augmente la formation de créosote? C'est la raison pour laquelle on doit plutôt faire usage de bois sec. Pensez à protéger les bûches des intempéries afin d'éviter qu'elles deviennent humides. De plus, lorsque vous les entrez dans votre résidence, assurez-vous de ne prendre qu'une petite quantité de bûches à la fois et de les entreposer loin du foyer ou du poêle à bois.

Quoi faire si le feu prend dans la cheminée?

- Fermez les entrées d'air et votre clé de cheminée, si celle-ci en est munie.
- Sortez immédiatement et composez le 911.

Pour de plus amples renseignements sur le chauffage au bois, communiquez avec le Service de sécurité publique et incendie, à incendie@vss.ca, ou au 450 227-0000, poste 3120.

Équipe de l'écocentre : fière d'être au service des citoyens

C'est avec plaisir que nous vous présentons nos cinq employés cols bleus, fiers de travailler à l'écocentre.

Sur la photo, on peut voir Christian Tremblay, Sébastien Cadieux, Robert Légaré, Stéphane Robert et Tristan Beaudreault. Ils sont accompagnés de David Giguère, leur superviseur, de Pierre-Alexandre Paquette, le directeur adjoint du Service des travaux publics ainsi que de Normand Brisebois, le directeur du service.



L'écocentre dessert Saint-Sauveur, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs et Morin-Heights. Les services offerts sont gratuits pour les résidents et les propriétaires de bâtiments résidentiels ou commerciaux de ces municipalités.

Situé au 2135, chemin Jean-Adam, à Saint-Sauveur, le site est particulièrement achalandé et peut recevoir jusqu'à 300 clients en une seule journée. Annuellement, l'écocentre accueille plus de 40 000 personnes. En 2022, le site a reçu près de 3 400 tonnes de matières résiduelles, qui ont été recyclées et valorisées, donc détournées des sites d'enfouissement.

Que ce soit par téléphone ou en personne, les préposés veillent à répondre aux questions des citoyens et à les diriger efficacement sur le site. Ils ont également la responsabilité de vérifier les matières qui entrent à l'écocentre, de voir à la levée et au remplacement des conteneurs pleins ainsi que d'entretenir les aires de circulation, et ce, afin d'assurer la propreté du site et la sécurité de tous.

Comme le souligne Normand Brisebois, directeur du service : « Beau temps mauvais temps, ces cinq employés sont à pied d'œuvre quotidiennement pour offrir un service à la clientèle de qualité. Considérant le nombre important d'utilisateurs que nous accueillons, on peut affirmer que tout comme nous, ceux-ci ont l'environnement à cœur. »

Pour consulter l'horaire de l'écocentre et connaître les limites de chargements autorisés ainsi que les matières qui y sont acceptées et refusées, rendez-vous au vss.ca/ecocentre.



Le comptoir de l'urbanisme : un service personnalisé en temps réel

Le comptoir du Service de l'urbanisme, situé au deuxième étage de l'hôtel de ville, est accessible du lundi au vendredi, aux heures ouvrables de l'établissement. Deux agents d'information sont disponibles pour répondre aux questions des citoyens et leur fournir les renseignements nécessaires à la réalisation de leurs projets. Aucune prise de rendez-vous n'est requise; il suffit de s'y présenter. On peut aussi joindre le service par téléphone, au 450 227-0000, poste 2500, ou par courriel, à urbanisme@vss.ca. Il est à noter que, selon le temps de l'année, l'achalandage peut varier et occasionner un temps d'attente.

En plus de ce service personnalisé, les citoyens peuvent consulter le site Internet de la Ville. Ils y trouveront de l'information utile à propos des normes applicables et des autorisations requises, en plus de pouvoir soumettre certaines demandes en ligne.



Participez à la prochaine rencontre *Jasons urbanisme*, c'est « permis »!

C'est le 12 mai dernier que s'est déroulée la première rencontre *Jasons urbanisme*, c'est « permis »! avec le Service de l'urbanisme. Animé par le directeur, Nicolas Meilleur, ce moment d'échange a permis de présenter le Service de l'urbanisme et de répondre aux questions des citoyens présents.

Vous avez manqué cette opportunité? Une autre rencontre aura lieu le **vendredi 22 septembre prochain, de 9 h à 11 h**, à l'hôtel de ville. Nous vous accueillerons dans une ambiance conviviale et décontractée, où breuvages et viennoiseries seront offerts.

9 h : accueil des citoyens dans la salle du conseil

9 h 15 : présentation du Service de l'urbanisme

- Rôle du comité consultatif d'urbanisme
- Utilité des règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, PIIA, dérogation mineure, etc.)
- Cheminement d'une plainte de A à Z

9 h 45 : échange et période de questions

Si vous avez toujours eu des questionnements sur le fonctionnement du Service de l'urbanisme ou si vous souhaitez mieux comprendre l'accompagnement offert, c'est l'occasion tout indiquée d'obtenir réponse à vos questions. Passez le mot!

Jasons urbanisme
C'EST « PERMIS »!

Une pause-café
avec le directeur
du Service de
l'urbanisme

12 mai et
22 septembre

9 h à 11 h – Hôtel de ville

ENTRÉE LIBRE

Cet automne, faites-nous part de votre opinion!

Au courant de l'automne 2023, le Service de l'environnement et du développement durable organisera deux consultations publiques dans le cadre d'actions prévues au Plan d'action en environnement 2021-2023. La participation citoyenne étant primordiale dans la mise en place de nouveaux projets à Saint-Sauveur, les citoyennes et citoyens sont invités à y participer.

Consultation publique relative au Plan de conservation des milieux naturels

En collaboration avec l'organisme Éco-corridors laurentiens, le service travaille actuellement à l'élaboration d'un Plan de conservation des milieux naturels. Pour alimenter sa réflexion, le service a réalisé, au mois de mai dernier, un sondage auprès de la population. Cette fois-ci, il souhaite que les résidentes et résidents se prononcent sur une vision et des objectifs de conservation des milieux naturels de Saint-Sauveur. Les citoyennes et citoyens sont donc conviés à participer en grand nombre à cette activité de consultation.

Date : Mercredi 20 septembre, à 18 h 30

Lieu : Chalet Pauline-Vanier – 33, avenue de l'Église

Modalités de participation : Inscription requise. Places limitées.

Consultation publique relative au Plan local de valorisation des paysages

Depuis le début de l'année, le service œuvre à l'élaboration d'un Plan local de valorisation des paysages, qui compte identifier les paysages naturels d'intérêt de la ville. Cette démarche a pour but de proposer des actions visant trois objectifs :

- protéger et mettre en valeur les paysages saouvois;
- établir des priorités de protection et de mise en valeur;
- proposer des recommandations réglementaires.

Afin de prendre part aux orientations qui seront mises de l'avant, les Sauvoises et Sauvois sont invités à nous faire part des paysages qui leur tiennent à cœur. De type « portes ouvertes », cette consultation publique favorisera l'échange d'idées entre les personnes présentes.

Date : Mercredi 11 octobre, à 18 h 30

Lieu : Chalet Pauline-Vanier – 33, avenue de l'Église

Modalités de participation : Entrée libre. Aucune inscription requise.

Pour toute question à propos de ces consultations publiques, communiquez avec le Service de l'environnement et du développement durable, à environnement@vss.ca.

le Sauverois



PROGRAMMATION DES COURS ET DES ACTIVITÉS

Édition automne 2023

Ville de
Saint-Sauveur



2 Renseignements généraux et procédure d'inscription

3-9 Programmation des cours

10 Bibliothèque

11 Journées de la culture

12-14 Activités et événements

vss.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
communautaire@vss.ca

450 227-0000, poste 4000

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h à 17 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Légende des salles et des plateaux sportifs

Chalet Pauline-Vanier : bibliothèque, grande salle, salle d'exercice et salle de jeux
33, avenue de l'Église

Hôtel de Ville

1, place de la Mairie

Parc Camille-Michel

Avenue des Seigneurs

Parc Georges-Filion

À l'intersection de la rue Principale et de l'avenue Filion

Parc John-H.-Molson : terrain de basketball, parc de planche à roulettes, sentiers, jeux d'eau, terrain de soccer

Rue Viviane

Gymnase du Pavillon de la Vallée

167, rue Principale

Gymnase du Pavillon Marie-Rose

35, avenue Filion

RAPPEL

La programmation des activités est offerte sous réserve de modification sans préavis. Consultez le site Internet et la page Facebook de la Ville pour demeurer à l'affût.

Incitatifs financiers pour favoriser un mode de vie actif

Résidents seulement

Applicables sous certaines conditions. Tous les détails sont indiqués dans la page *Subventions et programmes* de la section *Services aux citoyens* du site Internet de la Ville.

Réductions familiales

2^e enfant : 20 % de rabais

3^e enfant : 40 % de rabais

4^e enfant : gratuit

Personnes de 65 ans et plus

Réduction de 25 % sur le tarif courant des cours offerts dans cette programmation.

Soutien pour les activités sportives destinées aux jeunes de 17 ans et moins

Remboursement partiel du coût d'inscription à des activités sportives offertes par une municipalité ou un organisme affilié à une municipalité, autre que la Ville de Saint-Sauveur.

Politique de soutien à l'excellence sportive pour la jeunesse

Cette politique vise à reconnaître le développement de la relève sportive et à soutenir les athlètes qui se démarquent dans leur discipline lors de compétitions ou d'événements sportifs à caractère régional, provincial, national ou international. Les critères d'admission et le formulaire sont disponibles sur le site Internet de la Ville. Le formulaire et les pièces justificatives requises doivent être transmis au plus tard le 1^{er} septembre 2023.

Procédure d'inscription

En ligne

Sur le site Internet de la Ville, au vss.ca.

En personne

Au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, pendant les heures ouvrables.

La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit :

- de faire des changements;
- d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute autre raison. Le cas échéant, un remboursement sera effectué dans les 30 jours.

La politique de remboursement, en cas d'annulation par le participant, est affichée sur le site Internet de la Ville.

Période d'inscription

Dès le 21 août 2023

RÉSIDENTS SEULEMENT ET ACTIVITÉS DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE : 21 au 27 août 2023.

Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription : permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'électricité ou autre.

POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS) : 28 août au 8 octobre 2023.

À compter du 11 septembre 2023, certains cours pourraient être annulés si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

ÂGE REQUIS : la tarification est établie en fonction de l'âge du participant au 1^{er} septembre 2023.

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 10 sept.	Coût à partir du 11 sept.	Remarques
Jeunes					Rés. / Non-rés.	Rés. / Non-rés.	
ARTS CRÉATIFS POUR ENFANTS Nathalie Candelon-Morel Salle de jeux	19 septembre Nombre de séances : 8	MAR	16 h 30 à 17 h 30	6 à 12 ans	90 \$ / 108 \$	100 \$ / 118 \$	Dessin, peinture, collage, volume et autres expériences artistiques. Prévoir l'achat de matériel (10 \$).
CHEERLEADING INITIATION Starz Cheerleading Pavillon de la Vallée	15 octobre Nombre de séances : 8	DIM	14 h 45 à 15 h 45	6 à 9 ans	225 \$ / 270 \$	235 \$ / 280 \$	Initiation au cheerleading pour les tout-petits et les adolescents. Mettez de l'avant votre esprit d'équipe et pratiquez votre équilibre et votre flexibilité.
			16 h à 17 h	10 à 15 ans	242 \$ / 290 \$	252 \$ / 300 \$	
GYMNASTIQUE Gareau Vertige Pavillon de la Vallée	19 septembre Nombre de séances : 10	MAR	17 h 30 à 18 h 20	3 et 4 ans	167 \$ / 200 \$	177 \$ / 210 \$	3 et 4 ans : circuits, parcours, jeux et comptines. 5 et 6 ans : roulade, équilibre, locomotion, mobilité à l'aide de circuits. 7 ans et + : sol, poutre, mini-trampoline et autres.
			17 h 30 à 18 h 30	5 et 6 ans	167 \$ / 200 \$	177 \$ / 210 \$	
			18 h 30 à 20 h	7 à 9 ans	220 \$ / 264 \$	230 \$ / 274 \$	
		JEU	17 h 30 à 18 h 20	3 et 4 ans	167 \$ / 200 \$	177 \$ / 210 \$	
			17 h 30 à 18 h 30	5 et 6 ans	167 \$ / 200 \$	177 \$ / 210 \$	
			18 h 30 à 20 h	10 ans et +	220 \$ / 264 \$	230 \$ / 274 \$	
JUDO Dojo Zenshin Salle de jeux	21 septembre Nombre de séances : 12	JEU	17 h 30 à 18 h 30	5 à 12 ans Initiation	73 \$ / 94 \$	83 \$ / 104 \$	Des frais d'affiliation annuels, variables selon l'âge seront ajoutés au coût d'inscription (détails sur le site de la ville). Prévoir l'achat du judogi. Information au premier cours. Initiation : ceinture blanche et blanche-jaune. Avancé : ceinture jaune et plus.
			18 h 30 à 19 h 30	7 à 12 ans Avancé	73 \$ / 94 \$	83 \$ / 104 \$	
KARATÉ Lorenzo D'Anna Salle d'exercice	19 septembre Nombre de séances : 10	MAR	17 h à 18 h	3 à 12 ans Débutant	74 \$ / 89 \$	84 \$ / 99 \$	Relâche le 31 octobre. Frais d'affiliation de 10 \$ inclus. Prévoir l'achat du kimono. Information au premier cours. 3 et 4 ans : un adulte doit être présent avec l'enfant. Avancé : ceinture verte et plus.
			18 h à 19 h	3 à 12 ans Intermédiaire	74 \$ / 89 \$	84 \$ / 99 \$	
			19 h 10 à 20 h 10	13 à 15 ans Avancé	85 \$ / 102 \$	95 \$ / 112 \$	

*Taxes incluses

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 10 sept.	Coût à partir du 11 sept.	Remarques
Jeunes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
MINI GÉNIES (EI) Félix Savard Salle de jeux	23 septembre Nombre de séances : 10	SAM	9 h à 10 h 30 11 h à 12 h 30	6 à 8 ans 9 à 12 ans	64 \$ / 84 \$ 64 \$ / 84 \$	74 \$ / 94 \$ 74 \$ / 94 \$	Découvertes scientifiques avec notre animateur Sombrero! Matériel inclus.
PRÊTS À RESTER SEULS! (N) Marie-Josée Sauvé Salle d'exercice	14 octobre	SAM	9 h à 14 h	9 à 12 ans	61 \$ / 73 \$	71 \$ / 83 \$	Formation de la Croix-Rouge qui permet aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur propre sécurité. Manuel et attestation inclus.
TENNIS (EI) Tennis Évolution Terrains de tennis asphaltés	12 septembre	MAR	17 h 30 à 18 h 30 18 h 30 à 19 h 30	5 à 7 ans 8 à 12 ans	51 \$ / 92 \$ 51 \$ / 92 \$	61 \$ / 102 \$ 61 \$ / 102 \$	Maximum de cinq séances, si la température le permet. Le tarif résident est rendu possible grâce au partenariat avec le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur.
	13 septembre Nombre de séances : 5	MER	17 h 30 à 18 h 30 18 h 30 à 19 h 30	5 à 7 ans 8 à 12 ans	51 \$ / 92 \$ 51 \$ / 92 \$	61 \$ / 102 \$ 61 \$ / 102 \$	

Adultes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
5 À 7 PHILO Nathalie Candelon-Morel et Charly Morel Salle de jeux	1 ^{er} octobre 5 novembre 3 décembre	DIM	17 h à 19 h		Gratuit	Gratuit	Discussions sous forme de questions tirées au sort et recherche d'un raisonnement philosophique.
APPRENTISSAGE DES TECHNIQUES DU VERRE (VITRAIL) Catherine Allard Salle de jeux	22 septembre Nombre de séances : 10	VEN	9 h à 12 h		251 \$ / 301 \$*	261 \$ / 311 \$*	Prévoir l'achat de matériel (+/- 170 \$). Outillage fourni. Ce cours demande une certaine force dans les mains.
BADMINTON Location de terrain Pavillon de la Vallée	22 septembre Nombre de séances : 12	VEN	Plages horaires entre 18 h et 21 h		1 h : 80 \$ / 104 \$* 1 h 30 : 119 \$ / 142 \$*	1 h : 90 \$ / 114 \$* 1 h 30 : 129 \$ / 152 \$*	Relâche le 8 décembre. Louez votre terrain pour la session (maximum d'un terrain par inscription). Deux terrains disponibles pour chaque bloc de 1 h. Un terrain disponible pour chaque bloc de 1 h 30.
CARDIO TONUS ET SOUPLESSE AVEC CHAISE Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	21 septembre Nombre de séances : 12	JEU	10 h à 11 h	50 ans et +	111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	Programme d'exercices dynamique et complet qui combine cardio en douceur, renforcement musculaire et flexibilité. Pour tous les niveaux.
CHEERLEADING INITIATION Starz Cheerleading Pavillon de la Vallée	15 octobre Nombre de séances : 8	DIM	17 h 15 à 18 h 15	16 ans et +	268 \$ / 321 \$	278 \$ / 331 \$	Vous aimez la danse et la gymnastique? Découvrez le cheerleading en mettant de l'avant votre esprit d'équipe et en pratiquant votre équilibre et votre flexibilité.

*Taxes incluses

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 10 sept.	Coût à partir du 11 sept.	Remarques
Adultes							
DANSE EN LIGNE Monique Desparois Salle d'exercice	20 septembre	MER	13 h 15 à 14 h 45	Intermédiaire	111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	Relâche le 29 septembre. Débutant 1 : apprentissage de la base et de la terminologie. Débutant 2-3-4 : avoir suivi les cours des niveaux inférieurs ou posséder une connaissance des figures codifiées. Intermédiaire : avoir suivi les cours des niveaux inférieurs ou connaître parfaitement les figures codifiées.
	Nombre de séances : 12 22 septembre Nombre de séances : 10	VEN	13 h 15 à 14 h 45 15 h à 16 h 16 h 15 à 17 h 15	Débutant 2 Débutant 4 Débutant 3 Débutant 1	75 \$ / 97 \$* 93 \$ / 111 \$* 63 \$ / 81 \$* 63 \$ / 81 \$*	85 \$ / 107 \$* 103 \$ / 121 \$* 73 \$ / 91 \$* 73 \$ / 91 \$*	
DANSE EN LIGNE Pratiques Monique Desparois Salle d'exercice	19 octobre 2-16-30 novembre	JEU	16 h 30 à 18 h 30		51 \$ / 61 \$*	61 \$ / 71 \$*	Pratiques de danse en ligne pour tous les niveaux.
DESSIN Nathalie Candelon-Morel Salle d'exercice	19 septembre Nombre de séances : 10	MAR	14 h à 16 h		123 \$ / 148 \$*	133 \$ / 158 \$*	Relâche le 31 octobre. Techniques de base du dessin : crayons, feutres, encre de Chine, collage. Développez votre expression personnelle et votre motricité fine.
ÉTIREMENTS Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	18 septembre	LUN	14 h 15 à 15 h 15		111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	Série d'exercices conçus pour améliorer la flexibilité à tout âge.
	21 septembre Nombre de séances : 12	JEU	11 h 15 à 12 h 15		111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	
ESPAGNOL Rodrigo Ortega Salle d'exercice	19 septembre Nombre de séances : 12	MAR	8 h 30 à 10 h 30 11 h à 13 h	Intermédiaire Débutant	108 \$ / 130 \$* 108 \$ / 130 \$*	118 \$ / 140 \$* 118 \$ / 140 \$*	Relâche le 5 décembre. Prévoir l'achat du manuel. Le cours est composé d'une partie orale et d'une partie écrite. Intermédiaire : avoir complété le cours débutant ou avoir une connaissance de base. Débutant : à midi, on mange en espagnol!
GYM DOUCE Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	21 septembre Nombre de séances : 10	JEU	12 h 30 à 13 h 30		111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	Programme d'exercices avec mouvements lents permettant d'assouplir et de tonifier le corps, en respectant les capacités de chacun.
JAMBES, FESSIERS ET ABDOS Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	18 septembre Nombre de séances : 12	LUN	16 h 45 à 17 h 45		111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	Augmentez la stabilité et la performance dans vos sports et activités courantes. Activités ciblées afin de sculpter et tonifier les jambes, les abdominaux et les fessiers.
KARATÉ Lorenzo D'Anna Salle d'exercice	19 septembre	MAR	17 h à 18 h	Débutant 1	85 \$ / 102 \$	95 \$ / 112 \$	Relâche le 31 octobre. Des frais d'affiliation de 10 \$ sont inclus. Prévoir l'achat du kimono. Information au premier cours. Avancé : ceinture verte et plus.
	Nombre de séances : 10		18 h à 19 h	Débutant 2	85 \$ / 102 \$	95 \$ / 112 \$	
			19 h 10 à 20 h 10	Intermédiaire/Avancé	85 \$ / 102 \$	95 \$ / 112 \$	

*Taxes incluses

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 10 sept.	Coût à partir du 11 sept.	Remarques
Adultes							
					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
MARCHE ACTIVE AVEC MUSCULATION Isabelle Tessier et son équipe Terrain de basketball	18 septembre Nombre de séances : 12	LUN	9 h à 10 h		111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	Marche active par intervalles avec circuit de musculation pour le haut du corps, les jambes, les fessiers et les abdominaux.
MARCHE ACTIVE PAR INTERVALLES Isabelle Tessier et son équipe Terrain de basketball	22 septembre Nombre de séances : 12	VEN	9 h à 10 h		111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	Marche d'entraînement dynamique par intervalles afin d'augmenter votre endurance et votre musculation, et ce, sans impact et en sécurité.
MISE EN FORME  Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	20 septembre Nombre de séances : 12	MER	9 h à 10 h	Pour tous	111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	Entraînement complet pour tous les niveaux. Augmentez de façon progressive votre endurance, votre souplesse et votre équilibre.
MUSCULATION, HAUT DU CORPS ET ABDOS Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	18 septembre Nombre de séances : 12	LUN	15 h 30 à 16 h 30		111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	Renforcement des muscles du haut du corps et des abdominaux.
PEINTURE Johanne Martel Salle de jeux	18 septembre 19 septembre Nombre de séances : 11	LUN MAR	13 h à 16 h 13 h à 16 h		162 \$ / 194 \$* 162 \$ / 194 \$*	172 \$ / 204 \$* 172 \$ / 204 \$*	Développement de techniques pour améliorer l'expression picturale. Approche individualisée. Prévoir l'achat de matériel (+/- 60 \$).
PICKLEBALL Cours d'initiation Yves Cloutier Pavillon Marie-Rose	21 septembre 23 septembre Nombre de séances : 8	JEU SAM	19 h à 21 h 13 h à 15 h		113 \$ / 136 \$* 113 \$ / 136 \$*	123 \$ / 146 \$* 123 \$ / 146 \$*	Initiation aux techniques et règlements du pickleball. Des frais d'affiliation annuels, de 25 \$, seront ajoutés au coût d'inscription.
PICKLEBALL Cours de perfectionnement Jacques Lescaubeau Pavillon de la Vallée	23 septembre 23 septembre 28 octobre 28 octobre Nombre de séances pour chaque cours : 4	SAM SAM SAM SAM	13 h à 15 h 15 h à 17 h 13 h à 15 h 15 h à 17 h		63 \$ / 81 \$* 63 \$ / 81 \$* 63 \$ / 81 \$* 63 \$ / 81 \$*	73 \$ / 91 \$* 73 \$ / 91 \$* 73 \$ / 91 \$* 73 \$ / 91 \$*	Exécution d'exercices répétitifs (drills) pour acquérir de la maîtrise. Élaboration de stratégies et de situations de jeu. Prérequis : avoir au moins deux années d'expérience et maîtriser les notions de base. Des frais d'affiliation annuels, de 25 \$, seront ajoutés au coût d'inscription.

*Taxes incluses

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 10 sept.	Coût à partir du 11 sept.	Remarques
Adultes							
PICKLEBALL (EI) Club de Pickleball des Laurentides Pavillon de la Vallée	18 septembre	LUN	18 h à 20 h 20 h à 22 h	Débutant Intermédiaire	26 \$ / 33 \$*	36 \$ / 43 \$*	Relâche le 9 décembre. Débutant : avoir suivi le cours d'initiation ou connaître les notions de base. Intermédiaire : avoir au moins deux années d'expérience et maîtriser les notions de base. Maximum d'une plage horaire par semaine. Des frais d'affiliation annuels, de 25 \$, seront ajoutés au coût d'inscription.
	23 septembre	SAM	9 h à 11 h 11 h à 13 h	Débutant Intermédiaire	26 \$ / 33 \$*	36 \$ / 43 \$*	
	24 septembre	DIM	9 h à 11 h 11 h à 13 h	Débutant Intermédiaire	26 \$ / 33 \$*	36 \$ / 43 \$*	
	Nombre de séances : 12				26 \$ / 33 \$*	36 \$ / 43 \$*	
PILATES Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	20 septembre	MER	11 h 30 à 12 h 30		111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	Exercices de renforcement, qui portent une attention particulière au rythme de la respiration.
PRÉPARATION AU SKI Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	18 septembre	LUN	13 h à 14 h		111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	Renforcement musculaire et augmentation de l'équilibre en prévision de la saison de ski.
	21 septembre	JEU	8 h 45 à 9 h 45		111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	
TAÏ-CHI-CHUAN (EI) Nathalie Candelon-Morel Salle d'exercice	18 septembre	LUN	9 h à 10 h	Débutant / Intermédiaire	119 \$ / 143 \$*	129 \$ / 153 \$*	Le taï-chi-chuan est une méditation en mouvement. Il s'agit d'exécuter une série de mouvements circulaires avec lenteur et précision. Avancé : avoir suivi le cours débutant/intermédiaire.
	Nombre de séances : 12		10 h 10 à 11 h 40	Avancé	159 \$ / 191 \$*	169 \$ / 201 \$*	
TENNIS Tennis Évolution Terrains de tennis asphaltés	12 septembre	MAR	19 h 30 à 21 h	Débutant	106 \$ / 127 \$*	116 \$ / 137 \$*	Maximum de cinq séances, si la température le permet.
	13 septembre	MER	19 h 30 à 21 h	Intermédiaire	106 \$ / 127 \$*	116 \$ / 137 \$*	
	Nombre de séances : 5						
VOLLEY-BALL Location de terrain Pavillon de la Vallée	20 septembre	MER	19 h à 21 h 30		466 \$ / 559 \$*	476 \$ / 569 \$*	Louez votre terrain pour la session.
YOGA THÉRAPEUTIQUE AVEC CHAISE Lise Maltais Salle d'exercice	18 septembre	LUN	11 h à 12 h 30		162 \$ / 194 \$*	172 \$ / 204 \$*	Avec une chaise comme accessoire, mouvements facilitant la souplesse, l'équilibre et les articulations. Méditation guidée.
ZUMBA (EI) Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	20 septembre	MER	10 h 15 à 11 h 15		111 \$ / 133 \$*	121 \$ / 143 \$*	La Zumba combine des mouvements dynamiques inspirés des danses latines. Accessible à tous, peu importe le niveau de condition physique.

*Taxes incluses

Entente intermunicipale

Conclue entre six municipalités, l'entente intermunicipale permet aux citoyens de ces dernières de s'inscrire aux activités offertes dans le cadre de cette entente et de bénéficier de la tarification résidente.

Activités offertes, modalités d'inscription et de remboursement

Les modalités d'inscription et de remboursement sont celles en vigueur au sein de la municipalité qui offre l'activité. Le citoyen doit suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité. Une preuve de résidence sera exigée par chacune des municipalités participantes. Nous vous invitons à consulter le site Internet de la municipalité concernée ou à communiquer avec celle-ci pour obtenir tous les détails concernant les cours offerts et les modalités d'inscription.

Pour informations

Municipalité de Morin-Heights

450 226-3232, poste 132
morinheights.com

Municipalité de Piedmont

450 227-1888, poste 230
piedmont.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

450 224-2675, poste 262
sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle

450 229-2921, poste 7244
ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

450 228-2543, poste 221
lacmasson.com

Club de soccer FC Boréal

Le Club de soccer FC Boréal a littéralement le vent dans les voiles, puisqu'à l'été 2023, il comptait près de 1500 joueurs membres et plus de 190 autres membres associés sur le territoire des MRC de la Rivière-du-Nord, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides.

La période d'inscription pour le programme hivernal, qui se déroulera à l'Académie Lafontaine de Saint-Jérôme, débutera au mois de septembre. Places limitées.

Information : fcboreal.ca



Programme Accès-Loisirs des Pays-d'en-Haut

Des activités gratuites pour les personnes à faible revenu!

Inscription : mercredi 13 septembre 2023, de 9 h 30 à 11 h,
au sous-sol de l'église, située au 205, rue Principale,
à Saint-Sauveur.

Ce programme offre aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu, la possibilité de participer gratuitement à des activités de loisir, et ce, dans le respect et la confidentialité. Cette opportunité permet à la clientèle de briser l'isolement et d'être socialement active, au même titre que tous les autres citoyens. Le Programme Accès-Loisirs Québec est implanté en partenariat avec les municipalités de Morin-Heights, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs, les villes de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Sauveur et Sainte-Adèle ainsi qu'avec le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut.





CENTRE SPORTIF Pays-d'en-Haut

Session d'automne 2023

PROGRAMMATION

- **Nager pour la vie** : du 25 septembre au 3 décembre (10 semaines)
- **Mise en forme aquatique** : du 25 septembre au 17 décembre (12 semaines)
- **Mise en forme en salle** : du 25 septembre au 17 décembre (12 semaines)

Note importante – Les Bassins Desjardins fermeront du 21 août au 17 septembre 2023, pour cause d'entretien annuel. Par conséquent, l'évaluation des nageurs ne pourra avoir lieu. Merci de votre compréhension.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Pour les résidents de la MRC des Pays-d'en-Haut (à l'exception de la Municipalité de Wentworth-Nord) :
27 août au 2 septembre

Pour tous

3 au 9 septembre

En ligne

Tous les jours, de 9 h à 20 h

En personne au centre sportif

Lundi au vendredi, de 9 h à 20 h
Samedi et dimanche, de 9 h à 17 h

ARÉNA

Pour toute information en lien avec les réservations de glace, les horaires de patinage libre, le hockey libre et le bâton-rondelle, communiquez avec Sylvain Descoteaux, au 579 202-1722, poste 8403, ou à sdescoteaux@cspdh.com.

COORDONNÉES

252, boulevard de Sainte-Adèle, à Sainte-Adèle
centresportifpaysdenhaut.com | 579 202-1722
info@cspdh.com

Ligue intermunicipale de hockey (LIH)

Période d'inscription :

Les inscriptions s'effectueront en ligne, au moyen de la plateforme Sports-Plus.
Résidents seulement : 21 août au 27 août | Pour tous : 28 août au 8 décembre



BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS

La ligue repose sur la participation bénévole et recherche des entraîneurs, entraîneurs adjoints et arbitres. Vous aimeriez vous impliquer? Écrivez-nous à communautaire@vss.ca.

Dates	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 10 sept.	Coût à partir du 11 sept.	Remarques
ÂGE REQUIS : LA TARIFICATION EST ÉTABLIE EN FONCTION DE L'ÂGE DU PARTICIPANT AU 30 SEPTEMBRE 2023.						
4 janvier au 22 février	MAR ET JEU	18 h 30 à 19 h 30 19 h 45 à 20 h 45	7 à 10 ans 11 à 13 ans	40 \$ / 52 \$ 40 \$ / 52 \$	50 \$ / 62 \$ 50 \$ / 62 \$	Prérequis : savoir patiner. L'équipement complet est obligatoire. 5 et 6 ans : apprentissage des bases du hockey. 7 à 16 ans : pratiques et participation à des matchs intermunicipaux (un match par semaine) et à une classique hivernale en aréna. Le calendrier sera remis lors de la première pratique. Certains cours pourraient être annulés en raison de l'état des glaces.
	LUN ET MER	18 h 30 à 19 h 30 19 h 30 à 21 h	5 à 6 ans 14 à 16 ans	26 \$ / 34 \$ 40 \$ / 52 \$	36 \$ / 44 \$ 50 \$ / 62 \$	

Visitez le site mabiblioamoi.ca et découvrez tous les services et activités qui y sont proposés.

Heures d'ouverture

Lundi : Fermé
Mardi : 11 h à 18 h
Mercredi : 11 h à 18 h
Jeudi : 11 h à 18 h
Vendredi : 11 h à 18 h
Samedi : 10 h à 15 h
Dimanche : Fermé

Heure du conte

Les lundis 25 septembre, 30 octobre et 27 novembre
9 h 15 et 10 h 30
Bibliothèque

Lecture et animation d'un conte pour les enfants de 3 à 5 ans.

Réservation téléphonique requise.

Conférence de Guylaine Guay Viv(r)e la différence!!!

Vendredi 17 novembre, 13 h 30
Chalet Pauline-Vanier
Entrée libre. Places limitées.

Humoriste, animatrice télé et radio, autrice et mère de deux jeunes adultes autistes, Guylaine Guay fera rire et réfléchir, en plus de sensibiliser les gens à la différence.



Crédit : Mariphotographe

Abonnement gratuit pour les résidents de Saint-Sauveur et de Piedmont.



Semaine DES bibliothèques publiques

14 AU 21 OCTOBRE 2023

Conférence de Martin Larocque

*Êtes-vous là où
vous voulez être?*

Jeudi 19 octobre, 19 h
Chalet Pauline-Vanier
Entrée libre. Places limitées.

Cette conférence se veut un moment de réflexion où Martin Larocque se permet de démystifier plusieurs aspects de la vie en posant la fameuse question : Êtes-vous là où vous voulez être? Il abordera plusieurs sujets dont le corps, la famille, l'intimité, l'autre, le travail et bien d'autres tous aussi importants.



Crédit : Julien Faugère

Conférence des Aventuriers Voyageurs

Tour du monde à 60 ans
par Guy Vermette



Jeudi 30 novembre, 19 h
Chalet Pauline-Vanier
Entrée libre. Places limitées.

Guy Vermette présentera son expérience où il a pris une année sabbatique et vendu maison et voiture afin de partir léger et de marquer une importante transition de vie. Accompagnée de photos, sa présentation abordera, entre autres, les motifs qui l'ont conduit à vivre cette expérience, les préparatifs nécessaires et les apprentissages réalisés.

**29, 30 SEPTEMBRE
ET 1^{er} OCTOBRE 2023**



Les journées de la culture

Toutes les
activités sont
gratuites
avec entrée
libre.

En cas de pluie, les activités prévues au parc Georges-Filion seront déplacées au Chalet Pauline-Vanier, à l'exception du spectacle de projections lumineuses, qui sera reporté au dimanche 1^{er} octobre.

De la musique et des instruments au cœur de l'histoire : au temps des seigneureries, une conférence de Philippe Gélinas

Vendredi 29 septembre, 19 h
Chalet Pauline-Vanier

Au moyen d'anecdotes historiques, le multi-instrumentaliste, Philippe Gélinas, animera une conférence artistique interactive qui s'articulera autour d'instruments inusités et de musiques étonnantes ayant animé la vie des gens, il y a plus de 400 ans! Une occasion unique pour tous de découvrir les sonorités originales des instruments d'époque.

30^e anniversaire de l'Association des artistes peintres de Saint-Sauveur



**Expo-vente – Samedi 30 septembre
et dimanche 1^{er} octobre, 10 h à 17 h**
Chalet Pauline-Vanier

Découvrez les trésors de notre communauté artistique! Venez explorer les nuances, les textures et les perspectives qui émerveilleront vos sens et nourriront votre imagination.

Vernissage – Samedi 30 septembre, 16 h à 18 h
Hôtel de ville

Venez célébrer le 30^e anniversaire de l'Association des artistes peintres de Saint-Sauveur lors de ce vernissage coloré.

Atelier familial d'initiation aux arts du cirque

Samedi 30 septembre, 10 h à 13 h
Parc Georges-Filion

Coloré, dynamique et festif, cet atelier permettra aux participants de découvrir une grande variété de matériel de cirque grâce à des artistes d'expérience.

Visite culturelle du Musée du ski des Laurentides



Samedi 30 septembre, 11 h à 17 h
6, avenue de la Gare, Saint-Sauveur

Découvrez l'exposition « L'histoire du ski des Laurentides; Vivre en hiver, avec l'hiver et de l'hiver ».

Spectacle de projections lumineuses sur l'église de Saint-Sauveur

Samedi 30 septembre, 19 h et 20 h (2 représentations)
Parc Georges-Filion

Concert matinal Le Climatologue par Mathieu Bourret

Dimanche 1^{er} octobre, 10 h
Parc Georges-Filion



Dans ce spectacle, Mathieu Bourret, pianiste, compositeur et improvisateur, se livre complètement. En plus d'interpréter ses compositions, il fait appel à son public pour l'inspirer par des thèmes ou des notes desquels naîtront des compositions spontanées époustouflantes.

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Pique-nique en blanc



9 septembre, 11 h à 15 h

Parc Camille-Michel

Revêtez vos plus beaux habits blancs pour un pique-nique en plein air. Prestations musicales, animation et jeux pour tous les âges, dans une ambiance chic et conviviale.

Événement accessible à tous. Gratuit.
Aucune inscription requise.

Apportez vos victuailles, breuvages (alcool autorisé) et chaises.

Une navette effectuera des allers-retours entre le Chalet Pauline-Vanier et le site de l'événement. Stationnement limité en périphérie du parc Camille-Michel.

Vente-débarras des citoyens

Fin de semaine du 7 au 9 octobre

Les citoyens, prévoyant tenir une vente-débarras et souhaitant que leur adresse figure sur la liste publiée par la Ville, doivent s'inscrire au vss.ca, au plus tard le 1^{er} octobre. La liste des adresses des citoyens inscrits sera affichée sur la carte interactive du site Internet de la Ville à compter du 5 octobre.

Grande marche du grand défi Pierre-Lavoie



Samedi 14 octobre

Parc Georges-Filion

10 h : accueil

10 h 20 : échauffement

11 h : départ

Parcours de 2,5 km et de 5 km.

Animation et collation sur place.

Inscription dès septembre au onmarche.com

JOURNÉE PLEIN AIR AU CAMP YMCA KANAWANA

DIMANCHE 27 AOÛT, 9 h à 16 h

VENEZ PROFITER DU GRAND AIR EN FAMILLE !

• **10 h et 15 h** : Randonnée pédestre guidée. Places limitées.

• **13 h 30** : Conte pour tous

AUTRES ACTIVITÉS

Pêche en canot | Embarcations libres (planche, kayak, canot) | Escalade Tir à l'arc | Plage

Les enfants de moins de 7 ans doivent obligatoirement apporter leur veste de flottaison individuelle (VFI) pour les activités en embarcation. Port de souliers de sport recommandé. Aucun stationnement disponible au camp. Un service de navette sera offert gratuitement à partir du Mont Habitant.

Cet événement est réalisé grâce à la collaboration du Camp YMCA Kanawana et du Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur.

**ENTRÉE LIBRE
ET GRATUITE.**



Halloween

Samedi et dimanche 28 et 29 octobre

Animation pour toute la famille.
Programmation à venir.

Mardi 31 octobre, 16 h à 19 h

Parcours d'Halloween : sur la rue Principale, l'avenue de la Gare et au parc Georges-Filion. Venez recueillir des bonbons dans les différents commerces et kiosques. Pour assurer la sécurité des participants, certaines rues seront fermées à la circulation automobile, et ce, dès 15 h 30.



Visite culturelle – Musée des beaux-arts de Montréal

Mercredi 1^{er} novembre, 12 h 15 à 18 h

Gratuit. Places limitées.

Visite guidée de la collection Art québécois et canadien, suivie d'une visite libre donnant accès à tout le musée.

Inscription pour les résidents : dès le 18 septembre. Inscription pour tous : du 25 septembre au 13 octobre.

Lors de leur inscription, les participants seront informés du lieu de rassemblement à Saint-Sauveur.



Québec

Entente de développement culturel

Défilé de Noël

Samedi 2 décembre, 18 h 30

Défilé sur la rue Principale. Le départ s'effectuera à l'angle de l'avenue Monette.

Fête de Noël

Samedi 9 décembre, entre 10 h et 13 h

Gymnase du Pavillon de la Vallée

Pour les enfants de 10 ans et moins. L'âge du participant est calculé au 30 septembre 2023.

Résidents seulement. Inscription requise au vss.ca, du mercredi 1^{er} novembre au mercredi 15 novembre inclusivement. Places limitées.



Venez à la rencontre du père Noël et de ses lutins! Jeux libres et animation sur place. Cette activité est réalisée en collaboration avec le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur et l'Association des auteurs des Laurentides.

Calendrier des événements

Sauf indication contraire, les événements sont gratuits et ont lieu au parc Georges-Filion.

Les sites extérieurs sont exempts d'estrades et de bancs. Les spectateurs doivent donc apporter leur chaise de parterre.

Août

16	Matinée jeunesse au Chalet Pauline-Vanier : <i>Les Billy-Croquettes</i>
18	Cinéma en plein air (\$) au Parc F.U.N. Sommet Saint-Sauveur : <i>Top Gun</i>
19	Spectacle musical Ça me dit concerts BMR Dagenais : Mélissa Ouimet
23	Matinée jeunesse : <i>Plouf!</i>
25	Cinéma en plein air : <i>Viking</i>
25 au 27	Vente-trottoir des commerçants de Saint-Sauveur
26	Spectacle musical Ça me dit concerts BMR Dagenais : Ludovick Bourgeois
27	Journée en plein air au Camp YMCA Kanawana

Septembre

1 ^{er} au 3	Festival des rythmes latins
9	Pique-nique en blanc au parc Camille-Michel
9	Spectacle musical Ça me dit concerts BMR Dagenais : <i>Happening 2023</i>
16	Spectacle musical Ça me dit concerts BMR Dagenais : <i>Elvis Fever</i>
17	Exposition de voitures anciennes (VAQ)
23	Demi-marathon de Saint-Sauveur au parc John-H.-Molson
23	Spectacle musical Ça me dit concerts BMR Dagenais : <i>Hommage à Santana</i>
29 et 30	Journées de la culture – Plusieurs activités et emplacements

Octobre

1 ^{er}	Journées de la culture
6 au 8	Week-end country
7 au 9	Vente-débarras des citoyens de Saint-Sauveur
14	La Grande marche du Grand défi Pierre Lavoie
19	Conférence de Martin Larocque au Chalet Pauline-Vanier : <i>Êtes-vous là où vous voulez être?</i>
28-29	Animation familiale d'Halloween au parc John-H.-Molson
31	Parcours d'Halloween

Novembre

11	Matinée jeunesse au Chalet Pauline-Vanier : <i>Drôle de Petit Chaperon Rouge</i>
17	Conférence de Guylaine Guay au Chalet Pauline-Vanier : <i>Viv(r)e la différence!!!</i>
30	Conférence des Aventuriers Voyageurs au Chalet Pauline-Vanier : <i>Tour du monde à 60 ans</i>

